RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00546
Numéro SIREN : 507 498 079
Nom ou dénomination : ABCO

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/008475

SARL ABCO | **COMPTES ANNUELS** | **2022**

Certifié conforme à l'original

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	10 033	8 604	1 429	42
Fonds commercial	26 000		26 000	26 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	19 800	2 222	17 578	19 558
Installations techniques, matériel et outilla	484 832	210 380	274 452	166 439
Autres immobilisations corporelles	173 339	106 921	66 418	68 333
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 310		11 310	11 762
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**725 315**	**328 127**	**397 188**	**292 134**
Stocks				
Matières premières et autres approv.	19 290		19 290	24 520
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	874 486	32 939	841 547	670 136
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				35 946
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	79 679		79 679	67 314
Autres créances				2 704
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	37 012		37 012	42 231
Valeurs mobilières de placement	32		32	32
Disponibilités	597 941		597 941	364 060
Charges constatées d'avance	450		450	821
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 608 890**	**32 939**	**1 575 951**	**1 207 763**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**2 334 205**	**361 065**	**1 973 140**	**1 499 897**

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	6 000	6 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	600	600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	440 068	391 472
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**189 830**	**48 596**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**636 498**	**446 668**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	54 268	44 560
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**54 268**	**44 560**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	420 283	280 450
Découverts et concours bancaires	446	1 471
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	420 730	281 921
Emprunts et dettes financières diverses	229	40
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	23 335	14 510
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	155 876	74 885
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	310 463	201 512
Personnel	37 488	17 209
Organismes sociaux	53 002	60 421
Etat, Impôts sur les bénéfices	4 083	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	107 028	154 845
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	2 802	2 781
Dettes fiscales et sociales	204 402	235 256
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	147 339	200 545
Produits constatés d'avance	20 000	
TOTAL DETTES	**1 282 374**	**1 008 669**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**1 973 140**	**1 499 897**

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	2 641 593	100,00	2 402 620	100,00	238 973	9,95
Production stockée			-84 400	-3,51	84 400	-100,00
Subventions d'exploitation	22 667	0,86	17 417	0,72	5 250	30,14
Autres produits	64 559	2,44	79 679	3,32	-15 120	-18,98
Total	**2 728 819**	**103,30**	**2 415 316**	**100,53**	**313 503**	**12,98**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.	882 700	33,42	1 004 777	41,82	-122 077	-12,15
Variation de stock (m.p.)	5 230	0,20	18 212	0,76	-12 982	-71,28
Autres achats & charges externes	853 901	32,33	689 465	28,70	164 436	23,85
Total	**1 741 831**	**65,94**	**1 712 454**	**71,27**	**29 377**	**1,72**
MARGE SUR M/SES & MAT	**986 988**	**37,36**	**702 862**	**29,25**	**284 126**	**40,42**
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	25 121	0,95	23 835	0,99	1 286	5,40
Salaires et Traitements	471 934	17,87	425 617	17,71	46 317	10,88
Charges sociales	150 905	5,71	134 728	5,61	16 178	12,01
Amortissements et provisions	136 638	5,17	109 000	4,54	27 638	25,36
Autres charges	9		1		8	519,46
Total	**784 607**	**29,70**	**693 181**	**28,85**	**91 426**	**13,19**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**202 381**	**7,66**	**9 681**	**0,40**	**192 700**	**NS**
Produits financiers			368	0,02	-368	-100,00
Charges financières	4 360	0,17	1 523	0,06	2 837	186,29
Résultat financier	**-4 360**	**-0,17**	**-1 155**	**-0,05**	**-3 204**	**277,35**
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	**198 021**	**7,50**	**8 525**	**0,35**	**189 495**	**NS**
Produits exceptionnels	64		9 000	0,37	-8 936	-99,29
Charges exceptionnelles	452	0,02	1 629	0,07	-1 177	-72,25
Résultat exceptionnel	**-388**	**-0,01**	**7 371**	**0,31**	**-7 759**	**-105,26**
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	7 803	0,30	-32 700	-1,36	40 503	-123,86
RESULTAT DE L'EXERCICE	**189 830**	**7,19**	**48 596**	**2,02**	**141 234**	**290,63**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABCO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 973 140 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 189 830 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	26 000			26 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 953	7 200	120	10 033
Immobilisations incorporelles	**28 953**	**7 200**	**120**	**36 033**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	19 800			19 800
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	334 346	150 486		484 832
- Installations générales, agencements aménagements divers	33 472			33 472
- Matériel de transport	106 092	27 499		133 591
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 276			6 276
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**499 986**	**177 985**		**677 972**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 762		452	11 310
Immobilisations financières	**11 762**		**452**	**11 310**
ACTIF IMMOBILISE	**540 701**	**185 185**	**572**	**725 315**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	7 200	177 985		185 185
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**7 200**	**177 985**		**185 185**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	120		452	572
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**120**		**452**	**572**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	26 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**26 000**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 911	5 813	120	8 604
Immobilisations incorporelles	**2 911**	**5 813**	**120**	**8 604**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	242	1 980		2 222
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	167 908	42 472		210 380
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 471	3 538		22 009
- Matériel de transport	54 929	25 170		80 099
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 107	705		4 813
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**245 657**	**73 866**		**319 523**
ACTIF IMMOBILISE	**248 568**	**79 679**	**120**	**328 127**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 965 925 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	11 310		11 310
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	874 486	874 486	
Autres	79 679	79 679	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	450	450	
Total	**965 925**	**954 615**	**11 310**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	127 798
Total	**127 798**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 000,00 euros décomposé en 600 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients	44 560	54 268	44 560		54 268
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**44 560**	**54 268**	**44 560**		**54 268**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		54 268	44 560		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 126 498 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	446	446		
- à plus de 1 an à l'origine	420 283	111 687	259 666	48 931
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	229	229		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	310 463	310 463		
Dettes fiscales et sociales	204 402	204 402		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	170 674	170 674		
Produits constatés d'avance	20 000	20 000		
Total	**1 126 498**	**817 902**	**259 666**	**48 931**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	335 971			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	196 138			
(**) Dont envers les associés	23 335			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 23 335 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	36 895
Banque - intérets courus à payer	446
Intérêts courus	229
Personnel - autres charges à payer	19 000
Charges sociales - charges à payer	24 821
Etat - autres charges à payer	2 201
Taxe d apprentissage cap	457
Divers - charges à payer	767
Total	**84 816**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	450		
Total	**450**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	20 000		
Total	**20 000**		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts courus sur emprunts	13 412
Autres engagements donnés	13 412
Total	**13 412**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				**24 424**	**24 424**
Cumul exercices antérieurs				18 345	18 345
Dotations de l'exercice				4 885	4 885
Amortissements				**23 230**	**23 230**
Cumul exercices antérieurs				24 272	24 272
Exercice				1 615	1 615
Redevances payées				**25 886**	**25 886**
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer					
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				**1 563**	**1 563**

ABCO
SARL au capital de 6 000 euros,
immatriculée au RCS de VIENNE sous le numéro 507 498 079,
dont le siège social est situé : 3553 RTE DE CHAMONT, BOITE N 3, 38890 SAINT-CHEF

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

L'an 2023,
le 30 juin,
à 14 heures,

Au siège social, 3553 RTE DE CHAMONT, BOITE N 3, 38890 SAINT-CHEF

Les associés de la société ABCO, SARL au capital de 6 000 euros, divisé en 600 parts sociales de 10 euros de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation des Co-gérants.

Il a été établi une feuille de présence émargée par chacun des associés ou leur représentant dûment habilité en entrant en séance :

Sont présents :

- Monsieur Alexandre COLOMB, propriétaire de 300 parts sociales
- Monsieur Nicolas GAILLARD, propriétaire de 300 parts sociales

seuls associés et représentant ainsi la totalité des 600 parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Nicolas GAILLARD.

Le Président ainsi désigné met à la disposition des associés :

- le rapport de gestion,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que ces documents ainsi que tous les autres renseignements permettant aux associés de se prononcer en connaissance de cause, ont, conformément aux dispositions légales et statutaires, été communiqués ou tenus à disposition des associés préalablement à la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée générale réunie ce jour est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Convention visée à l'article L223-19 du Code de commerce ;

- Rémunération des Co-gérants sur l'exercice écoulé ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Lecture est donnée par les Co-gérants de leur rapport et du rapport spécial sur les conventions réglementées.

Cette lecture est accompagnée de précisions s'agissant notamment de l'évolution de l'activité et des principaux évènements survenus au cours de l'exercice écoulé.

Puis, le Président de séance ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

RÉSOLUTION 1

L'Assemblée générale, après lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

RÉSOLUTION 2

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 189 829,77 euros.

L'Assemblée générale décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice, soit 189 829,77 euros, en totalité au compte « Autres réserves ».

Compte tenu de cette décision, le compte « Autres réserves » présentera désormais un solde créditeur de 629 897,96 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

RÉSOLUTION 3

Conformément aux dispositions de l'article L223-19 du Code de commerce, l'Assemblée générale approuve la convention qui a été poursuivie au cours de l'exercice écoulé et qui a fait l'objet d'un rapport spécial des Co-gérants, à savoir :

(Le gérant ou l'associé intéressé ne prend pas part au vote de la convention le concernant et ses parts ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité y attaché, en application de l'article L223-19 du Code de commerce).

Convention poursuivie

1. Contrat de bail commercial « LOCATIONS IMMOBILIÈRES »

Montant du loyer annuel comptabilisé en charges au titre de cette convention au 31 décembre 2022 : 49 800,00 euros.
Cette convention a été conclue avec la société COBA, représentée par Monsieur Nicolas GAILLARD, à effet du 29 juillet 2013, pour une durée de 9 années.
Tous les associés sont concernés par cette convention.
Cette convention portant sur au moins 50 % des droits de vote, elle ne peut pas être ratifiée par l'Assemblée générale.

RÉSOLUTION 4

L'Assemblée générale ratifie les rémunérations allouées aux Co-gérants au cours de l'exercice écoulé ainsi que la prise en charge par la société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur ces rémunérations, et qui sont détaillées comme suit :

1. Monsieur Alexandre COLOMB

Montant de la rémunération brute annuelle versée pour son mandat de Gérant : 39 000,00 euros
Total des cotisations obligatoires prises en charge par la société : 20 726,00 euros
Total des cotisations facultatives prises en charge par la société : 8 631,96 euros

2. Monsieur Nicolas GAILLARD

Montant de la rémunération brute annuelle versée pour son mandat de Gérant : 39 000,00 euros
Total des cotisations obligatoires prises en charge par la société : 21 292,00 euros
Total des cotisations facultatives prises en charge par la société : 10 340,41 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

RÉSOLUTION 5

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président de séance et le Co-gérant.

Le Président de séance et le Co-gérant

Zone de signature

